

Un retour au jeu : Les contributions potentielles du Canada aux opérations de paix des Nations Unies

Soumission déposée par Dr. W. Dorn (dorn@rmc.ca),
Président, Mouvement fédéraliste mondial – Canada, 24 avril 2018

Le premier ministre a chargé ses ministres de la Défense nationale et des Affaires étrangères de se réengager dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU. On a promis, lors de deux réunions ministérielles sur le maintien de la paix tenues en septembre 2016 à Londres et en novembre à Vancouver, de fournir jusqu'à 600 militaires et 150 membres de forces policières pour la formation et encourager la participation de personnel féminin. Dans le cadre de la promesse de contribuer 600 membres du personnel militaire, le Canada fournira des aéronefs de transport pour Entebbe et six hélicoptères pour le Mali. Que peut-on faire? Bien des choses! Voici une liste d'idées (et des détails).

- Placer plusieurs officiers au Bureau des affaires militaires (BAM) du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) à New York afin d'aider les Nations Unies et de se faire « les yeux et les oreilles » du Canada au sein de l'organisation mondiale. Un général canadien (Maurice Baril) a déjà dirigé le BAM; toutefois, le Canada ne fait pas actuellement partie des 70 pays que regroupe le BAM. Le Canada pourrait fournir les services de plusieurs officiers clés pour aider à la collecte du renseignement.
- Placer plusieurs officiers militaires du Bureau des affaires militaires (BAM) dans les opérations de terrain, tant à titre individuel qu'en unités formées. À l'heure actuelle, **seulement 23 membres du personnel militaire et 24 officiers de police militaire** canadiens participent à des opérations de déploiement des Nations Unies (ONU, 31 mars 2018). Cela dépasse à peine le nombre record de membres du personnel en uniforme (92 000). Le Canada se classe au 74^e rang. Les niveaux prévus par le passé par le Cabinet permettent au Canada de dépasser 100 dans les cinq missions actuelles, avant même les autorisations prévues pour le Mali. Le Canada devrait donc doubler ou tripler le nombre d'officiers individuels déployés, afin de permettre au pays d'acquérir de l'expérience avant un grand déploiement (en unités) (de l'ordre de la Force d'intervention rapide, par exemple).
- Envoyer du personnel militaire féminin. L'ONU et le Canada insistent sur cette expansion, mais ce dernier ne dispose actuellement que **3 femmes militaires** et **6 femmes officières de police** en missions de maintien de la paix (31 mars 2018). Le Canada peut fournir du personnel militaire féminin pour les quartiers généraux de l'ONU tout comme pour les opérations de terrain, dont les postes de commande. L'ONU a nommé la première commandante de l'ONU (de la Norvège, pour l'UNFiCYP) en 2013; celle-ci commande actuellement une seconde mission (UNTSO).
- Offrir les services de chefs militaires, par exemple, un commandant canadien de la force, pour diriger la composante militaire d'une mission de l'ONU. Le Canada a fourni sept chefs militaires dans les années 1990, mais aucun depuis; il en va de même pour le chef de mission ou le représentant spécial du secrétaire général (RSSG). Des Canadiens ont occupé quelques fois des postes au (RSSG) au Sahara occidental (Kim Bolduc et actuellement, Colin Stewart) et en 2004-06 au Burundi (Carolyn McAskie). Le Canada devrait faire pression pour que des candidats très qualifiés servent à titre de chefs de mission et d'éléments militaires.
- Dresser une liste spéciale du personnel civil et militaire d'Affaires mondiales Canada (AMC) et du MDN qui souhaite participer à une mission de l'ONU, comme le fait la GRC. Créer des postes permanents pour les missions des Nations Unies, comme le Canada le fait pour l'OTAN.
- Appuyer les missions de prévention des Nations Unies, y compris les déploiements préventifs de forces dans les zones de conflit potentiel. L'ONU a conclu avec succès une telle mission en Macédoine

(FORDEPRENU) et pourrait le refaire dans de nombreux cas.

– Réintégrer des forces de réserve, comme la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies (BIRFA, 1996-2009), dont la fin a été causée surtout par l'obsession de l'Afghanistan chez les militaires occidentaux. Mais le besoin de forces de réserve demeure toujours aussi pressant, surtout au moment où des pays occidentaux se réengagent au maintien de la paix.

– Appuyer la constitution d'une unité permanente de maintien de la paix en vue d'un déploiement rapide. (Voir le concept de service d'urgence pour la paix des Nations Unies, ou SUPNU, de Peter Langille.)

– Ranimer la proposition canadienne sur l'établissement d'un quartier général militaire rapidement déployable (QGMDR). Le Canada, qui a occupé la présidence de l'organisme gouvernemental Friends of Rapid Deployment (Amis des déploiements rapides), pourrait rétablir un tel organisme à l'avenir. L'ONU procède à la mise en place d'un nouveau mécanisme de mise sur pied stratégique d'une force. C'est le moment souhaitable pour le Canada de s'engager.

– Accroître l'instruction donnée en vue des opérations de paix. (Les propositions et le contexte détaillés sont inclus dans mon rapport de février 2016). Créer un centre international des opérations de paix canadien destiné à la formation et à l'éducation interarmées des militaires, policiers et civils canadiens et étrangers. Le Centre Pearson pour le maintien de la paix (CPM, fermé en 2013 pour cause de manque de financement et de soutien) est un bon modèle sur lequel s'appuyer. Le Centre de formation pour le soutien de la paix (ou CFSP, situé à la Base des Forces canadiennes Kingston) peut élargir son offre de cours. Ce n'est cependant pas un bon endroit où héberger le nouveau centre, car il est trop axé sur les activités tactiques et militaires. Le nouveau centre pourrait être situé tout près, pendant qu'on travaillerait à l'établissement d'un « partenariat » civil-militaire efficace, un volet fondamental des opérations de paix qui vise l'avancement des processus de paix d'ordre politique ou diplomatique. On pourrait aussi établir des partenariats avec l'International Association of Peacekeeping Training Centres (IAPTC, une association fondée au CPM en 1995).

– Développer une capacité de déploiement civile. La collaboration civile, militaire et policière et son intégration est au cœur des opérations de paix. Comme le Canada l'a appris en Afghanistan, le personnel civil est essentiel aux missions, mais il est difficile de trouver des civils bien entraînés qui peuvent être déployés. Le gouvernement Martin caressait l'idée de constituer un « corps canadien » afin de promouvoir la saine gouvernance et le renforcement des institutions dans les régions instables. Il est possible d'étudier de telles idées sous tous leurs aspects (et même des noms) encore une fois, et le centre des opérations de paix y jouerait un rôle clé.

Sur le plan des **activités** et du matériel particuliers, par opposition au personnel et aux institutions, j'ai aussi quelques suggestions à offrir : assurer une partie du transport tactique et stratégique en utilisant les hélicoptères du Canada (Griffon et Chinook et aéronefs Hercules), fournir aussi des aéronefs de transport lourd (C17). Offrir des capacités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (RSR) de pointe, en particulier un escadron équipé du véhicule de reconnaissance Coyote, qui s'est révélé si efficace au cours de la mission Éthiopie-Érythrée. Contribuer à l'innovation technologique dans les opérations de paix de l'ONU par l'entremise du partenariat pour la technologie dans le maintien de la paix des Nations Unies (dont le prochain symposium se tiendra à Berlin en mai); en fournissant les services de spécialistes. Fournir des éléments habilitants spécialisés, comme des unités du génie ainsi que des transmissions et communications, domaines où le Canada excelle traditionnellement, qui ont été utilisées avec succès au cours d'opérations antérieures. En matière de soutien de mission, le Canada pourrait offrir des unités médicales et, dans une situation d'urgence, du personnel et des unités de secours humanitaire, dont l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EIC). Aider les Nations Unies à développer la doctrine, les instructions permanentes d'opérations (IPO) et les modules de formation en intégrant des études de cas concernant les principaux secteurs, comme la technologie de soutien et de surveillance des cessez-le-feu (bien nécessaires dans des pays comme la Syrie, le Yémen et la

Libye), etc. Démontrer aux Nations Unies comment la protection des civils peut être assurée par l'exemple et en présentant des études de cas de mesures prises par le passé par les Nations Unies, le Canada et d'autres pays.

Le Canada a tant de capacités à offrir aux opérations de paix des Nations Unies, à leur siège et en campagne. Le Canada possède des forces réelles qui lui procurent un avantage concurrentiel en situation de déploiement : une mosaïque multiculturelle, une fonction publique bilingue, la protection des droits des groupes minoritaires, la primauté du droit et un service de longue date (réduit toutefois au cours de la dernière décennie) aux causes des Nations Unies. C'est un pays qui ne traîne pas le passé colonialiste affectant encore les grandes puissances dans de nombreuses régions déchirées par les conflits. Le Canada dispose d'un appareil militaire moderne qui peut fournir d'excellents soldats du maintien de la paix ayant bénéficié d'un nouvel entraînement et de mesures de recyclage. Il peut venir en aide, en particulier, aux pays francophones tels que l'Haïti, le Mali, la RDC et la République centrafricaine.

Il y a beaucoup de choses à faire pour s'engager (de nouveau) dans des opérations de paix. Le *modus operandi* que je propose consiste à « appuyer ce qui avance », c'est-à-dire à entreprendre rapidement un large éventail d'initiatives, de distinguer celles qui avancent et de les transformer en projets de premier plan afin de montrer que le Canada est vraiment, sur l'échiquier mondial, une force constructive qui contribue à ramener la paix dans les régions du monde déchirées par la guerre. C'est alors seulement que nous pourrons aider à cicatriser les plaies ouvertes qui, dans le monde entier entraînent une hémorragie de problèmes sur le reste de la planète. C'est alors seulement que les flots de réfugiés pourront être endigués, les maladies éradiquées et le terrorisme extirpé à sa source. C'est alors seulement que le Canada pourra vraiment dire qu'il est de retour.